



PROJET DE PAVAGE DE RUES ET D'ASSAINISSEMENT DANS LES VILLES DE BEMBEREKE, BONOU, BOPA, DOGBO, IFANGNI, KALALE, KARIMAMA, TANGUIETA, ZAKOPTA ET ZE EN REPUBLIQUE DU BENIN

Date D'approbation :

15/12/2014

Pays :

TOGO

Localité :

TOGO

Type :

Prêt

Montant :

152,476 milliards FCFA

1. IDENTIFICATION DU PROJET

La BOAD entretient des relations de coopération financière et technique avec le Groupe KfW depuis le démarrage de ses activités opérationnelles. Dans ce cadre, elle a bénéficié en 1981 d'un prêt concessionnel de KfW pour un montant de 9,1 millions de Deutsch Mark, équivalent à 2,18 millions d'euros soit 1 430 millions FCFA, entièrement utilisé. Entre 1978 et 2007, la DEG, filiale du Groupe KfW en charge du secteur privé, a octroyé cinq concours à la Banque destinés au financement du secteur marchand. Ces lignes de crédit d'un montant total de 37,6 millions d'euros, soit 24,68 milliards FCFA, ont été entièrement utilisées et remboursées

2. JUSTIFICATION DU PROJET

En raison de changements intervenus au sein du Groupe KfW en 2009, toutes les requêtes de la Banque sont depuis instruites par KfW qui s'occupe des contreparties relevant du secteur public. Par ailleurs, il convient de souligner que la KfW représente la République Fédérale d'Allemagne, en lieu et place de la DEG, dans le capital de la BOAD.

3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Ce concours est entièrement destiné à la promotion des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) en finançant leurs investissements dans le but d'augmenter leur productivité et leur compétitivité en vue de générer des emplois.

Compte tenu de son objet, ce concours doit profiter aux entreprises privées ayant un chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excédant pas trois (03) milliards

FCFA, et employant en permanence 250 personnes au maximum. Le montant susceptible d'être alloué à chaque bénéficiaire ne peut excéder un (01) milliard FCFA. La Banque ne finançant pas directement les MPME, cette ressource servira à octroyer des lignes de refinancement aux banques commerciales de l'Union afin qu'elles accordent des prêts aux MPME. Le montant maximum accordé à chaque banque commerciale est de 15 millions d'euros, soit 9,84 milliards FCFA.

4. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet, est estimé à 152,476 milliards FCFA.